

# Procédure file

Informations de base		
DEA - Procédure d'acte délégué	<a href="#">2020/2909(DEA)</a>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme: la suppression de la Mongolie du tableau figurant au point I de l'annexe		
Complétant <a href="#">2013/0025(COD)</a>		
Sujet		
7.30.20 Lutte contre le terrorisme		
7.30.30.08 Evasion et blanchiment des capitaux		
Zone géographique		
Mongolie		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission conjointe à fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>ECON</b> <a href="#">Affaires économiques et monétaires</a> <a href="#">Libertés civiles, justice et affaires intérieures</a>		
	<b>LIBE</b> <a href="#">Affaires économiques et monétaires</a> <a href="#">Libertés civiles, justice et affaires intérieures</a>		

Evénements clés			
07/12/2020	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2020)08386</a>	
07/12/2020	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 1 mois		
16/12/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
16/12/2020	Annonce en plénière de la saisine d'une commission jointe		
15/01/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2020/2909(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué

Base juridique	Règlement du Parlement EP 58
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	CJ12/9/04810

### Portail de documentation

Document de base non législatif		<a href="#">C(2020)08386</a>	07/12/2020	EC	
---------------------------------	--	------------------------------	------------	----	--